

**Zeitschrift:** Annales fribourgeoises  
**Herausgeber:** Société d'histoire du canton de Fribourg  
**Band:** 23 (1935)  
**Heft:** 3

**Artikel:** La situation du pays où s'éleva la Fille-Dieu  
**Autor:** Pittet, Romain  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-817723>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LA SITUATION DU PAYS OÙ S'ÉLEVA LA FILLE-DIEU

par l'abbé ROMAIN PITTET,  
*Professeur d'histoire au Grand Séminaire.*

---

La ville de Fribourg avait été fondée par le duc Berchtold IV de Zähringen probablement vers l'année 1157. Ce seigneur s'occupa d'accroître sa puissance dans l'Helvétie occidentale<sup>1</sup>. Sa ville de Fribourg, fondée sur la Sarine, à la limite des deux langues, était en quelque sorte « une porte ouverte sur le pays romand ». De Fribourg, on pouvait se rendre à Lausanne sans être obligé de suivre la route de la Broye; une nouvelle voie était créée, unissant les possessions des Zähringen à Berthoud et en Uechtland, et elle pouvait se continuer par la vallée de la Glâne vers Lausanne. La fondation de Fribourg fut de première importance pour l'élargissement de la puissance zähringienne en Suisse romande. Un autre appui fut constitué par Berne, que Berchtold V fonda en 1191. L'évêque de Lausanne, Roger de Vico-Pisano, était au centre d'un mouvement de révolte contre les Zähringen. Berthold V dut réprimer un soulèvement des seigneurs romands. Mais le duc, conscient de la force que représentaient pour lui Fribourg et Berne, voulut consolider ses positions dans le Pays de Vaud. Il se heurta à la maison de Savoie et fut vaincu. En 1207, Philippe de Souabe, concurrent d'Otton de

1157

---

<sup>1</sup> Pour ce ch. cf. Castella G. Hist. du canton de Fribourg. Zurich P. Histoire et généalogie de la famille seigneuriale de Bülens. A.F. 1921. Gremaud, Jean, Romont sous la domination de la Savoie. Romont 1866.

Brunswick à l'empire, accorda à Thomas de Savoie l'investiture sur Moudon. Les comtes de Savoie prenaient pied au nord du Léman. Dans la lutte qui s'engagea entre la Savoie et les Zähringen, ces derniers furent battus. Berthold V mourait le 18 février 1218 laissant pour héritières ses deux sœurs : Agnès d'Urach et Anne de Kibourg. Leurs époux se partagèrent l'héritage : Ulric de Kibourg reçut pour sa part les propriétés situées sur la rive gauche du Rhin, des terres sur l'Aar, Thoune, Berthoud et Fribourg. Il parut vouloir renoncer à la politique des Zähringen dans le Pays de Vaud et avoir considéré Fribourg comme la ville frontière de ses possessions vers l'ouest. Mais sa position même soumettait Fribourg à une double influence germanique et française, qui se la disputait tour à tour. Le partenaire le plus puissant d'Ulric de Kibourg était Thomas de Savoie. Il avait tout intérêt à ne pas se brouiller avec le Kibourg qui, de son côté, avait besoin de l'appui savoyard. Pour créer des liens étroits entre les deux familles on stipula, le 1<sup>er</sup> juin 1218, à Moudon, le mariage d'Hartmann, surnommé plus tard l'Ancien, fils d'Ulric de Kibourg, avec la fille de Thomas, Marguerite de Savoie. Il offrait à sa femme 2000 marcs d'argent ; un douaire fut constitué au profit de Marguerite ; la ville de Fribourg, qui devait échoir à Hartmann l'Ancien, servait de garantie à cet engagement. Le traité était à l'avantage de la Savoie. Toutefois, ces dispositions furent changées par la mort de Werner, fils d'Ulric de Kibourg. Le douaire de Marguerite fut remplacé par des biens situés en Suisse centrale. Fribourg passa sous la suzeraineté d'Hartmann l'Ancien et de son neveu Hartmann le Jeune.

Le danger pour Fribourg devait venir de Pierre de Savoie. « Fils cadet de Thomas, écrit M. Kern, sans grande chance d'arriver à la tête de sa maison, Pierre tenta de se constituer un domaine particulier dans le Pays de Vaud, sur lequel l'évêque de Lausanne n'avait qu'une suzeraineté nominale et l'empereur des droits moins réels encore. » Pierre avait soutenu son frère Philippe dans sa querelle

contre le Chapitre de Lausanne, querelle relative à l'élection de Philippe comme évêque de Lausanne. Cette élection eut lieu au début de l'année 1240. Elle fut contestée; un certain nombre de chanoines se prononcèrent pour Jean de Cossonay qui évinça son concurrent. A la même époque Pierre s'empara de Rue et de Romont.

Nous voudrions dire un mot maintenant de la ville de Romont avec laquelle la Fille-Dieu entretiendra de continuelles relations. La première mention de Romont est contenue dans un acte du 23 juin 1240 dans lequel Pierre de Savoie prend le titre de comte de Romont. L'existence d'un château n'est explicitement affirmée que quatre années plus tard. Le 26 mai 1244, l'évêque de Lausanne, Jean de Cossonay, autorise Pierre de Savoie à construire à cet endroit une église dont il se réserve le droit de patronage. Les constructions ne furent terminées qu'en 1296. Le traité d'Evian, du 22 mai 1244, est en partie relatif à Romont. L'évêque cède au comte de Savoie tout ce que l'église de Lausanne possédait ou devait posséder à Romont. Il autorise le comte à y établir un marché qui aura lieu tous les mardis. Il lui cède en outre tout ce que la même église possède entre la Glâne et le Glaney, avec le territoire de Bossens. Ces possessions seront réunies au fief de Moudon et le savoyard les tiendra en fief de l'église de Lausanne, comme Moudon. Jusqu'à sa soumission à Pierre de Savoie, Romont paraît n'avoir eu qu'une faible importance. C'est au comte qu'elle doit son développement. Il n'est pas impossible toutefois que sur la colline se soit dressée déjà une tour ou un château, construit au début de l'époque féodale et qui aurait appartenu aux seigneurs de Billens. Nantelme I<sup>er</sup> de Billens aurait abandonné ses droits sur Romont à Pierre de Savoie. Ce qui est certain c'est que ce Nantelme I<sup>er</sup> lui a cédé le droit de haute justice qu'il avait à cet endroit en sa qualité de vidame de l'évêque de Lausanne. Une tradition prétend que la ville aurait été fondée en 920 et que la Trêve de Dieu y aurait été proclamée en 1033. La seconde affirmation repose en réalité sur

une confusion de termes ; la Trêve de Dieu fut proclamée vers 1038 dans un synode d'évêques réunis à Montriond, près de Lausanne «in monte rotundo qui est sub Lausanna ». Les mots «in monte rotundo » ont pu laisser croire qu'il s'agissait de Romont. Pierre de Savoie fortifia Romont pour en faire une base d'opérations contre Berne et Fribourg. Il y fit, du reste, de nombreux séjours.

La tradition lui attribue la construction du château ; peut-être s'est-il contenté d'agrandir un donjon déjà existant. Un corps de bâtiment, qui forme le côté nord du château actuel, était encore appelé au XVIII<sup>e</sup> siècle « le vieux château ». Il est plus probable que Romont est redevable au comte de la construction des remparts, de la tour à Boyer qui se dressait près de l'ancienne porte de Mézières et de la tour du château. Deux incendies ont ravagé la ville pendant la période savoisiennne ; le 25 avril 1434, l'église fut détruite, mais le château ne fut pas atteint. Après la victoire de Morat, en 1476, les Suisses livrèrent la ville aux flammes. La Savoie aida les Romontois à se relever de leurs ruines. L'entretien et la réparation de la ville et du château étaient à la charge de la ville et des villages du ressort, qui étaient Lussy, Villaraboud, le Châtelard, Chavannes, Billens, Sommentier, Siviriez, Villarimboud, Bremafon, Drognens, Bossens, Estavayer-le-Gibloux, Estévenens, Mézières, Villariaz, Villargerman, La Magne, Le Poyet, Rueyres, Treyfayes, Le Saulgy, Hennens, Arruffens, Villaranon, La Neirigue, Grangettes, Ferlens, Massonnens, Orsonnens, Les Glânes, Fuyens, Chavannes-sous-Orsonnens, Villarsel, Villarlod, Rueyres-St-Laurent, Tornay (en partie), Middel, Châtonnaye, Trey, Ménières, Farvagny et le Reposoir. Les nobles de Dompierre, de Billens, de Bussy avaient choisi Romont comme lieu de refuge en temps de guerre et contribuaient aussi à l'entretien de la forteresse. Il existait encore une tour aux Chavannes-sous-Romont ; elle portait le nom de tour de l'étang ou des étangs, à cause de la proximité d'un étang. Elle a été démolie au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle. Le château

lui-même n'a pas dû subir des modifications importantes au XIV<sup>e</sup> siècle et pendant la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Il paraît aussi avoir échappé aux incendies. En 1528, les ducs de Savoie durent songer à le restaurer; l'architecture n'en fut pas modifiée; les travaux se bornèrent à de simples réparations et mesures de conservation. A partir de 1536, il est devenu la propriété de Fribourg et changea petit-à-petit de physionomie. A la suite de réparations plus importantes, « du château de Pierre de Savoie, dit un archéologue français, M. Dion, il ne reste que le donjon et quelques parties du côté nord, caractérisées par des meurtrières très hautes et très étroites. Le reste du château est plus moderne et ses murs, comme ceux de la ville, sont percés pour la mousqueterie et l'artillerie, tandis que le donjon placé dans un angle n'offre que des meurtrières ». La destinée de cette ville fut liée à celle du Pays de Vaud sous la domination savoyarde.

Le petit Charlemagne avait bon appétit. En 1240, il avait obtenu, au détriment des Fribourgeois, la protection de Payerne. Dans la querelle qui mit aux prises le Pape et l'empereur, il se rangea dans le parti d'Innocent IV tout en soignant ses propres intérêts. Il continua la conquête du Pays de Vaud et, par des concessions du comte de Genève et de l'évêque de Lausanne, il étendit encore sa puissance. Jaquet d'Estavayer lui céda, en février 1251, ses droits sur le château d'Estavayer. En avril de la même année, il recevait l'hommage d'Ulric d'Aarberg pour la seigneurie d'Arconciel et d'Illens. Pierre était arrivé aux portes de Fribourg: un conflit était inévitable. Il éclata en automne; Pierre demanda à son frère Philippe, archevêque élu de Lyon, et à ses baillis, de prendre les armes contre les Fribourgeois; Hartmann l'Ancien et Marguerite de Savoie, sa femme, furent priés d'intervenir. On ignore l'issue de l'affaire. La lutte d'ailleurs continua. En 1253, en l'absence de Pierre, ses partisans procédèrent à une série de coups de mains. La paix fut conclue en 1255. Au total, c'était un échec pour la Savoie. Mais Pierre ne désarma

pas. Le comte de Gruyères se reconnut son vassal ; Aymon de Montagny lui prêta hommage pour les villages de Lovens et de Lentigny et mit à sa disposition les châteaux de Belp et de Montagny. Pierre était aux portes de Berne. Dans la guerre qui éclata entre Berne et Hartmann le Jeune de Kibourg, à la fin de 1254 ou au début de 1255, Pierre soutint Berne et contraignit le comte à cesser les hostilités. Il profita en outre de la politique incohérente des Kibourg pour se faire céder, par Richard de Cornouailles, rival d'Alphonse de Castille à l'empire, la forteresse de Gümmenen. Il sut encore obliger des seigneurs de l'Oberland et de l'Uechtland à lui prêter hommage. Il avait réussi à encercler Fribourg. Après la mort d'Hartmann le Jeune de Kibourg, survenue au mois de septembre 1263, les Fribourgeois, dans l'insécurité, sollicitèrent la protection de Rodolphe de Habsbourg qui la leur accorda. La lutte reprit entre la Savoie et Rodolphe : les deux adversaires signèrent un compromis, au Loewenberg, près de Morat, le 8 septembre 1267. La Savoie était déçue dans ses espérances : Fribourg restait sous la domination des Kibourg-Habsbourg.

Pierre de Savoie mourut au mois de mai 1268 ; son successeur fut son frère Philippe. La guerre, naturellement, reprit avec les Habsbourg. Une trêve fut conclue dans l'été 1272 ; elle fut rompue après l'élection de Rodolphe de Habsbourg à l'empire, le 1<sup>er</sup> octobre 1273. Rodolphe réclama les fiefs d'empire alors aux mains des comtes de Savoie. Berne, en ce moment sous le protectorat savoyard, revint à l'empire. Mais Payerne, Morat et Gümmenen restèrent savoyards. Enfin, le 27 novembre 1277, les fils de Rodolphe, Albert, Hartmann et Rodolphe achetaient la ville de Fribourg pour 3040 marcs d'argent. L'empereur avait fait un coup de maître : il possédait la meilleure forteresse du pays sur laquelle il pourra s'appuyer dans la guerre qu'il était décidé de livrer à la maison de Savoie. Les hostilités reprirent en 1280. La campagne fut heureuse pour Rodolphe. Le 27 décembre 1283, la paix était conclue.

Morat, Gümmenen et l'avouerie de Payerne retournaient à l'empire; Philippe de Savoie payait une forte indemnité et s'engageait à en verser une aussi aux Fribourgeois. Fribourg était momentanément à l'abri des menées ambitieuses de la Savoie.

Philippe mourut en 1285 sans héritiers directs; ses biens passèrent à son frère Amédée, par qui Louis, son autre frère, se fit céder la baronie de Vaud. Louis d'abord était partisan de Rodolphe de Habsbourg; mais il passa dans le camp de ses ennemis. L'empereur préparait une guerre contre la Savoie lorsque la mort l'emporta le 15 juillet 1291. Louis et Amédée de Savoie profitèrent des querelles de succession pour reprendre Morat et Payerne. Amédée renouvela aussi le traité de protectorat avec Berne. La situation de Fribourg devenait dangereuse. La guerre, inévitablement, éclata et se termina en janvier 1293; une paix de trois ans fut conclue entre la Savoie et Fribourg. A l'avènement d'Albert d'Autriche à l'empire, le 27 juillet 1298, Amédée de Savoie rendit Morat, Payerne et la tour de la Broye. Fribourg paraissait recouvrer ainsi une certaine sécurité. Louis II de Savoie fut même reçu dans la bourgeoisie en 1310. En 1331, des difficultés renaquirent avec Aymon comte de Savoie et durèrent jusqu'en 1337. Mais Fribourg était sous la domination autrichienne. Le 17 décembre 1447, la ville déclarait la guerre à son vieil ennemi. Berne, alliée de la Savoie, était prête à entrer en lutte et elle déclara la guerre à Fribourg le 4 janvier 1448. La campagne ne connut pas d'épisodes importants; en particulier, on dévasta le pays entre Villars-sur-Glâne et Romont. L'humiliante paix de Morat du 16 juillet 1448 stipulait entre autres ce qui suit: huit députés fribourgeois devaient demander pardon, à genoux et tête nue, au duc de Savoie; Fribourg payait à la Savoie une indemnité de guerre de 40 000 florins, plus 4000 florins pour la destruction de Villarsel et de Montagny; l'avouerie sur Hauterive passait à la Savoie; Fribourg perdait ses droits sur Grasbourg et Schwarzenbourg; les alliances de Fri-



bourg avec Berne et la Savoie furent dissoutes. La Savoie triomphait.

Fribourg ne devait pas rester longtemps autrichienne ; l'Autriche ne fit rien pour tirer la ville de la situation désastreuse dans laquelle la paix de Morat l'avait plongée. Le 10 juin 1452, l'avoyer, les conseils et la commune de Fribourg prêtaient solennellement le serment de fidélité au duc Louis, sous réserve de leurs libertés et franchises. Fribourg passait sous la domination savoyarde. Mais le duc avait de la peine à s'acquitter des belles promesses faites aux Fribourgeois en 1452. Il payait mal. C'était un mauvais point pour lui.

*(A suivre.)*